

Monsieur Joseph GUENNOC

Maire de Lannilis (1837)

Par ordonnance du Roi Louis-Philippe, Joseph-Marie **Guennoc** était nommé maire de **Lannilis** le 11 décembre 1837, succédant à Maître Joseph **Le Jeune**, notaire, démissionnaire de ses fonctions municipales. Le nouveau magistrat, qui appartenait à une riche famille de négociants, allait rester en fonctions durant plus de 20 ans sauf une très courte interruption en 1848.

Né au bourg de **Lannilis** le 29 ventose an 5 (19 mars 1797), Joseph-Marie **Guennoc** avait pris de bonne heure une place importante dans le négoce local. Il faisait l'épicerie en gros, les engrais, le sel en gros qu'il faisait venir de Noirmoutiers. Il possédait un petit navire, « L'Isabelle », qui était commandé par le capitaine de cabotage **Vaillant**, de Porspoder. Les marchandises étaient déchargées au quai de Tréiz-Coz en **Plouguerneau**, face à Paluden. M. **Guennoc** habitait sur la Grand-Place dans la maison occupée actuellement par le Familistère (Docks de l'Ouest) et qu'il construisit en 1839. Son écurie était à l'arrière dans l'immeuble qui porte maintenant le n° 7 de la rue des Marchands (1). Agé de 40 ans lors de son accession à la Mairie, M. Joseph **Guennoc** allait mener de pair durant plus de 20 ans la gestion des affaires municipales et celle d'un très important commerce. Est-il besoin de dire que les difficultés ne lui furent pas épargnées, particulièrement au sein de son Conseil Municipal ? Son administration fut cependant féconde.

Nous ne reviendrons pas ici sur le problème scolaire que M. **Guennoc** dut aborder dès le début de son mairat et qu'il réussit à résoudre avec l'appui du clergé. Un récent article en a longuement parlé. Dès le 15 septembre 1839, le Maire prenait une décision pénible: pour des raisons que nous ignorons, un arrêté de ce jour suspendait de ses fonctions le garde-champêtre, François-Marie **Rivoal** qui était bientôt révoqué (2). Un mois plus tard, toujours par arrêté, le Maire désignait un nouveau garde-champêtre qu'il était allé chercher à **Landéda**: Christophe-Marie **Amant** (3). Ce fut une tempête le lendemain au Conseil Municipal. Par 9 voix contre 6, les édiles refusèrent absolument d'entériner la décision du Maire parce que M. **Amant** n'était point originaire de **Lannilis**. Ce ne sera que l'été suivant, 23 juillet 1840, que, ne trouvant pas d'autre candidat valable, le Conseil Municipal acceptera enfin Christophe **Amant**. Un problème identique s'était posé la même année pour la paroisse de Lannilis par suite du décès de Yves-Marie **Lagadec**, sacristain. Il fut résolu sans difficulté par la nomination d'un certain François **Le Roux** qui prit ses fonctions le 1^{er} juillet 1839. Il s'agit là du bisaïeul de notre grand ami, M. François **Le Roux**, sacristain actuel dont la famille est donc en fonction depuis bientôt 130 ans (4).

Par ordonnance royale du 20 novembre 1840, M. Joseph **Guennoc** fut maintenu dans ses fonctions de Maire de Lannilis avec comme adjoints M. Augustin **Quémeneur** et Yves **Poullaouec**. Le 15 mai 1841, le Conseil Municipal rejetait le plan d'alignement du bourg, malgré les instances du Sous-Préfet. Il acceptait cependant certaines modifications de noms de rues et places et à côté de très vieux noms remontant à plusieurs siècles comme les rues de la Bastille et du Château nous voyons en apparaître de nouveaux comme la rue Le Laé (en souvenir du poète local) et la rue Le Duc (à la mémoire de l'ancien curé). Le 12 décembre de la même année, le Conseil repoussait aussi l'augmentation de la rétribution scolaire suggérée par le Comité Local de l'Instruction Primaire. « *Considérant le peu d'aisance d'une grande partie des habitants de cette commune, l'indifférence pour l'instruction primaire dont les avantages ne sont pas assez généralement sentis, considérant que le minimum de la*

rétribution mensuelle à 1,25 franc pour les premiers éléments est trop élevé et qu'il est même de nature à nuire aux intérêts de notre instituteur communal », il était décidé de maintenir les anciens prix.

L'été de 1842 fut endeuillé par la mort tragique de Ferdinand-Philippe, duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe et, par conséquent, héritier du trône. Comme la plupart des Conseils Municipaux, celui de **Lannilis** présenta ses condoléances au Roi. Voici le texte de la lettre:

Sire,

«L'affreuse catastrophe qui vient de frapper d'un coup si terrible votre coeur de père a plongé dans la plus vive affliction la nation tout entière. Jamais deuil en France ne fut plus universel. Telle est la profonde sympathie des coeurs français pour votre royale dynastie que le nouveau malheur qui vient de l'atteindre est une calamité publique.

Nous aussi nous éprouvons le besoin de déposer aux pieds de Votre Majesté l'expression de nos sincères regrets. Nous sentons toute l'étendue de la perte que déplore la Patrie.

C'est une nouvelle raison pour nous, Sire, d'entourer, s'il est possible, de plus d'amour votre trône constitutionnel.

Si, jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, il se trouvait en danger, l'immense majorité des Français saurait le défendre de toute attaque, de quelque part qu'elle surgisse. N'est-il pas notre arche sainte ? N'est-il pas la plus sûre garantie de l'ordre et de la liberté ?

Mais, fondé sur sa glorieuse origine et sur la puissance nationale, sa base est inébranlable. Il n'a, il ne saurait avoir rien à redouter de l'avenir.

Sire

De Votre Majesté, les serviteurs très dévoués. »

14 conseillers dont le Maire **Guennoc** signèrent cette adresse. Il est probable que le Conseil comptait déjà au moins un républicain parmi les 3 abstentionnistes. Six ans plus tard, en 1848, il sera amusant de voir cette majorité royaliste se sentir soudain des sentiments républicains qui tourneront en 1852 en bonapartisme le plus déterminé. En réalité, mis à part une certaine méfiance à l'égard de la République (quelque peu atténuée en 1848) les convictions politiques de nos ancêtres semblent avoir été assez floues, si tant est qu'elles aient existé du moins dans la masse.

Mais n'anticipons pas. Avant d'atteindre 1848, la Municipalité Guennoc aura à s'occuper de maints problèmes, en particulier des deux projets de ponts sur l'Aber-Wrach et l'Aber-Benoît. Les ponts de **Tréglonou** et de **Plouguerneau** ne se feront pas sans de pénibles tiraillements.

Y. NICOLAS, Décembre 1968

(1) M. Joseph-Marie **Guennoc** épousa Marie-Louise **Rucard** dont la famille était originaire de Kerven-Bihan en **Ploudaniel**. Il fut le grand-père de M. Paul **Briat**, ancien négociant et de M. André **Le Gac**, notaire à Lannilis. Son gendre, M. Pierre **Briat** fut Maire de **Lannilis** durant 1 an, de 1904 à 1905.

(2) François-Marie **Rivoal** avait succédé comme garde-champêtre le 15 janvier 1831 à Jean-Marie **Iliou** qui avait démissionné le 10 mai 1830.

(3) Christophe **Amant** fut garde-champêtre de 1839 à 1852, puis son fils, M. François **Amant** de 1852 à 1909. François **Amant** était le grand-père de Mme Kéranguéven, belle-mère de M. Jean **Breton**, marchand de charbons, cité de la Croix-Rouge.

(4) Les deux familles **Lagadec** et **Le Roux** étaient apparentées. Yves **Lagadec** était le grand-père de M. Louis **Lagadec**, décédé il y a une vingtaine d'années, ancien conseiller municipal, ancien hôtelier sur la Grand-Place à l'emplacement de la charcuterie **Guéguen**. Le père de ce dernier, M. Antoine **Lagadec**, qui prêtait son concours comme chantre à l'église, tint pendant de longues années un important hôtel qui comprenait l'ensemble des immeubles allant de l'actuelle charcuterie **Guéguen** jusqu'à l'église.

Signalons que le traitement du bedeau était de 120 francs l'an en 1839. Il passa à 150 francs en 1842, puis à 180 francs en 1843, pour retomber à 160 francs en 1844. A partir de 1841, le bedeau reçut en plus une subvention annuelle de 100 francs de la Municipalité pour l'entretien de l'horloge municipale, la sonnerie de la cloche de 10 heures (le couvre-feu) et diverses autres sonneries.